

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 25 SEPTEMBRE 2020 AU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

(Sous réserve d'approbation par le CD du 06/11/20)

Présents : A. MEYER – M. CHAUVOT – F. DJEBAR – B. COURRIER – S. GOURDAIN – M. BLANCHARD – F. BALANDRAS – C. BERGER VACHON – H. BOURGOGNON – R. BROUAT – L. CHABAUD – L. DI RIENZO – M. GRANOTTIER – S. INTIDAM – J. INZIRILLO – C. MORCILLO – C. NOVENT – G. PORTEJOIE – A. RODRIGUEZ – C. SCHEIWE

Assistent : M. BAYET – JF. BLANCHARD – E. MONTEIL – P. NOYERIE – AL. RICHARD – B. SUBRIN – J. LEFRANC – L. TOUATI – Y. LEMCHEMA

Excusés : B. BOISSET – F. LOPEZ – E. AGUERO – C. BOURLIOUX – S. BOISSET

ORDRE DU JOUR

- Présentation de Yannis LEMCHEMA
- Approbation du PV du Comité Directeur du 31/08/20
- Courriers des Clubs et invitations
- Nouveau Club LIFE FUTSAL VILLEFRANCHE
- Retour sur les Assemblées Générales : Groupements, Futsal, Féminines, Arbitres, Honoraires, Loisirs, Délégations
- Approbation de 6 stades pour joueur en D1 et D2
- Fonds de solidarité (120 000 €) – « Mise en ligne »
- AG DLR du 10/10/20 :
 - Vœux Clubs + vœux DLR ou modifications de textes
 - Tarifs et budgets 2020/2021
 - Organisation
- Questions diverses

Le Président Arsène MEYER souhaite un prompt et complet rétablissement à Bernard BOISSET.

Ce Comité Directeur étant le dernier avant l'AG du 10/10/20 où sera élue une nouvelle équipe, le Président Arsène MEYER remercie vivement les membres élus qui ne se représentent pas pour tous les services rendus.

Présentation de Yannis LEMCHEMA

Le Président Arsène MEYER présente aux membres du Comité Directeur Yannis LEMCHEMA avec qui le District a signé un contrat de collaboration sur le juridique. Yannis LEMCHEMA se présente également en quelques mots.

Approbation du CR du Comité Directeur du 31/08/20

PV adopté à l'unanimité.

Courriers

- ST ROMAIN DE POPEY et CHASSIEU : inaugurations annulées

Nouveau Club LIFE FUTSAL VILLEFRANCHE

Une nouvelle association, LIFE FUTSAL VILLEFRANCHE, a fait une demande d'affiliation. Le dossier est refusé en l'état étant donné que la salle où ils joueraient n'est pas homologable.

Approbation de 6 stades pour joueur en D1 et D2

Les terrains classés 6, 6SYE, 6S permettent de jouer, en compétition, sur les niveaux de district Lyon et du Rhône, D4 et D3.

Plusieurs terrains présentent des caractéristiques qui vont au-delà des exigences demandées pour ce niveau 6, sans pour autant pouvoir prétendre aux classements supérieurs, 5, 5SYE, 5S qui permettent de jouer sur les niveaux de district D2 et D1, de ligue R3 et R2.

Pour les projets de terrains neufs, pour les terrains qui sont à échéance de classement, la Commission des Terrains et Infrastructures évalue quatre critères, au-delà des exigences du niveau 6 :

La dimension de l'aire de jeu, minimum 100*60.

Les caractéristiques de sécurité ; mains courantes, grillages, distances aires de jeu / mains courantes, grillage.

Présence et caractéristiques de l'éclairage, si le club veut jouer en nocturne.

Caractéristiques des vestiaires (surfaces des vestiaires arbitres, joueurs,..), liaison vestiaires / terrain.

Depuis le début du mandat (2016), les projets réalisés ou en cours de réalisation montrent que 6 terrains ont été ou seront classés par la commission régionale des terrains (CRTIS) au niveau 6, tout en présentant des caractéristiques qui vont au-delà des exigences de ce niveau.

SAINT PIERRE LA PALUD. Stade Jean PLUVY. NNI 692310101. 6SYE / E5.

CAILLOUX SUR FONTAINE. Stade PROLIERES-2. NNI 690330102. 6SYE / E11 (150 lux).

VAL D'OINGT. Stade municipal. NNI 690240101. 6SYE / E5.

CORBAS. Stade TAILLIS-3. NNU 692730101. 6SYE / E5.

VILETTE D'ANTHON. Stade REVOLÉ-2. NNI 695570102. 6SYE / E5.

Projet vestiaires en cours de réalisation (attendre confirmation de classement fin 2020).

LYON 3^{ème}. Stade FOE-2. NNI 693830102. 6SYE / E5.

Projet en cours (attendre le classement initial terrain + éclairage, 2021).

Pour ces six terrains, la commission départementale des terrains et installations sportives (CDTIS / DLR) donne un avis favorable pour la pratique de compétitions sur les niveaux de district D1 ET D2.

Cette recommandation ne s'applique pas aux compétitions de ligue (R3 et R2) pour lesquelles il faut un terrain classé au niveau 5, 5SYE, 5S. En cas d'accession du club en R3, ces terrains ne peuvent pas être utilisés.

Accord à l'unanimité du Comité Directeur

Retour sur les Assemblées Générales : Groupements, Futsal, Féminines, Arbitres, Honoraires, Loisirs, Délégations

AG Féminines

Mylène CHAUVOT fait un rapide compte-rendu et remercie tous les membres du Comité Directeur présents. Beaucoup de Clubs se sont engagés dans des compétitions et désistés par la suite.

AG des Arbitres : Seniors à L'ARBRESLE – Jeunes Arbitres au District

La Commission de l'Arbitrage remercie les membres du CD présents. A noter, peu d'arbitres absents (332 Arbitres présents). Au total, avec les règles sanitaires mises en place, 173 Arbitres ont passé les tests physiques (seulement 19 échecs). Il restera à peu près 200 Arbitres.

AG de l'Amicale des Honoraires

Bernard BOISSET représentait le Comité Directeur – RAS

AG Foot Loisirs : Plus d'équipes engagées – RAS

Réunions d'informations des Délégués - Thèmes abordés : le COVID et les Coupes des 100 ans

AG des Groupements

Nouvelle formule plutôt bien appréciée par les Clubs dans tous les Groupements.

A renouveler et à améliorer.

Les Clubs absents seront amendés du tarif en vigueur sauf les Clubs n'ayant qu'une équipe Vétérans

Fonds de solidarité (120 000 €) – « Mise en ligne »

Le Président Arsène MEYER informe les membres du Comité Directeur que les écritures du Fonds de solidarité concernant le District ont été créditées sur le compte Footclubs des Clubs au 18/09/20.

Les Clubs concernés ont eu 5.50 € par licencié (2 € versés par le District et 3.50 € versés par la FFF).

AG DLR du 10/10/20 :

Un dernier point est fait sur les besoins techniques, matériels et humains nécessaires à la bonne organisation de cette AG. Tous les votes de cette Assemblée se feront par votes électroniques.

Le Président Arsène MEYER rappelle les règles sanitaires mises en place pour le bon déroulement de cette réunion.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les comptes financiers 2019/2020 qui seront présentés lors de cette Assemblée ainsi que le budget prévisionnel et les tarifs 2020/2021.

Un point est également fait sur les modifications de textes et les vœux du District ou des Clubs qui seront présentés.

Questions diverses

Arsène MEYER souhaite remercier la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football pour avoir décalé des matchs afin que le District puisse organiser ses Finales Jeunes des Coupes de Lyon et du Rhône 100 ans

Myène CHAUVOT : point sur la Finale de la Coupe Vial 100 ans du 10/10/20

Christian BERGER VACHON : point sur la situation en lien avec le COVID

Roland BROUAT : point sur les équipes engagées dans les différents Championnats Futsal

Henri BOURGOGNON remercie le Président, les membres du Comité Directeur et le District en général pour les années passées. Il informe le Comité Directeur qu'il rejoint la Commission Régionale des Terrains.

Christian SCHEIWE : AG de l'AEF le 20/10/20

Bernard COURRIER : Finales Jeunes des Coupes de Lyon et du Rhône 100 ans le 26/09/20 à VENISSIEUX

Laurent CHABAUD : réunion des observateurs d'Arbitres le 27/09/20

Farid DJEBAR ne se représentant pas sur la prochaine liste du Comité Directeur remercie tout le monde pour toutes ces années passées au sein du District.

Benoît SUBRIN : point sur les prochaines actions de la Commission Technique et des Jeunes

Serge GOURDAIN : retour sur le repas des Commissions. A noter, malheureusement, beaucoup trop d'absents qui ne se sont pas excusés. Afin d'éviter ces désagréments des mesures seront prises pour les années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 00.

Prochain CD le lundi 12 octobre 2020 à 19 h 00 au District de Lyon et du Rhône de Football.